



L'EXPERT CSE QUI FAIT BOUGER LES LIGNES

Les logiciels ERP

Un outil de simplification qui demande une bonne préparation.

Les logiciels ERP (Enterprise Resource Planning) ont été déployés massivement au sein des entreprises afin de **simplifier l'accès à l'information**, de **minimiser les coûts de gestion de l'information** et plus généralement d'améliorer la performance globale de l'entreprise.

Avant leur apparition, les entreprises possédaient généralement plusieurs systèmes d'information au sein desquels n'existaient pas forcément d'interfaces informatiques.

L'ERP a permis de répondre à cette problématique en **intégrant l'ensemble des applications utilisées par les différents services d'une entreprise** (gestion des ventes, des stocks, de la production, RH etc.) **en une base de données unique**.

Ainsi, une fois qu'une information est saisie dans l'une de ses applications, elle est automatiquement partagée avec les autres, ce qui permet de réduire considérablement le nombre de saisies, et donc d'erreurs.

Attention, la mise en place d'un ERP n'est pas sans risque pour l'entreprise !

La mise en place d'un outil de gestion tel qu'un ERP, de par son caractère structurant, n'est pas sans risque pour une entreprise puisqu'il est souvent **synonyme d'un changement organisationnel profond qui touche toutes les fonctions de l'entreprise et qui implique une longue période d'implémentation** qui peut déstabiliser les équipes de ventes, les approvisionnements, la supply chain mais aussi la qualité des reportings mensuels.

De plus, une étude récente montre qu'environ 50% des projets d'ERP déployés par SAP (leader en France et en Europe) ne répondent pas aux attentes des clients et dépassent leurs budgets initiaux¹. Dans certains cas, il peut même mettre l'entreprise en grande difficulté.



¹ Enquête menée en 2018 auprès de 113 personnes dans 105 entreprises - « Uncovering the factors that drive success for SAP customers » (« Découvrir les facteurs de succès pour les clients SAP ») du cabinet de conseil spécialiste de SAP Resulting IT

Une bonne préparation en amont et l'écoute des équipes opérationnelles permettent de limiter les échecs



En planifiant en amont un **cahier des charges** qui doit répondre aux besoins de l'entreprise et des utilisateurs ;



En disposant d'une **équipe DSI stable** qui assure la continuité du projet, et en identifiant un chef de projet stable qui prend les décisions ;



En mettant en place un **calendrier réaliste** : souvent la charge de travail est sous-estimée et les directions veulent aller trop vite et travailler dans la précipitation, ce qui accroît le risque d'échec ;



En considérant ce projet comme **une priorité pour l'entreprise** puisqu'il s'agit d'une réorganisation complète de tous les processus opérationnels clés de chaque domaine ;



Enfin, dans les groupes internationaux, que **la langue ne soit pas un frein** à la compréhension entre les donneurs d'ordre, les opérationnels de la société et les consultants et développeurs de l'ERP.

Certaines entreprises ont frôlé l'accident industriel !

Ainsi **Lidl**, qui après 7 ans d'effort, la mobilisation d'une équipe de 1000 personnes et un investissement de 500 millions € a dû abandonner son projet de déploiement d'ERP en 2018 pour repartir de zéro.

Nike en 2000, qui a dépensé 400 millions de dollars pour mettre à niveau sa chaîne d'approvisionnement et ses systèmes ERP. Les dysfonctionnements engendrés par ce déploiement lui ont fait perdre 100 millions de dollars en ventes, le cours de son action a chuté de 20 % et l'enseigne a dû faire face à une série de recours collectifs.

DHL, filiale de Deutsche Post, après avoir dépensé 345 M€ en pure perte suite à l'échec d'un premier projet, a dû recommencer le déploiement d'un nouvel ERP pour un coût de 750 M€ en 2015.

Les entreprises ci-dessus avaient les ressources financières nécessaires pour survivre à de tels échecs, qui peuvent mener des entreprises plus fragiles à leurs disparitions.

Sextant vous prépare, vous renforce et vous accompagne

IRP, saisissez-vous de ces enjeux importants dès maintenant !

En tant qu'élus vous allez être **informés et consultés en cas de déploiement d'un projet d'ERP** dans votre entreprise. Compte tenu des coûts, des impacts sur la charge de travail des collaborateurs, des risques potentiels et dysfonctionnements qu'un retard ou qu'un échec peut engendrer, **nous vous invitons à la vigilance lors de l'information consultation.**

Vous pouvez également vous faire accompagner par des experts, par le biais de la consultation dans le **cadre de la mise en place d'un projet important** ou via la **consultation sur la politique sociale** : suivre les postes qui vont être affectés par ces évolutions, en tenir compte dans la politique de formation et la GEPP, mettre en avant les risques de dysfonctionnement.

Parallèlement, le suivi des coûts engagés et les impacts de ces dysfonctionnements éventuels pourront être étudiés dans le cadre de la consultation sur la situation économique et financière.

N'hésitez pas à nous contacter !

infos@sextant-expertise.fr

communication@sextant-expertise.fr

Bureau Paris : 01 40 26 47 38



www.sextant-expertise.fr



Bureau Lyon : 04 27 86 15 62

Bureau Nantes : 02 72 24 26 19

Bureau Aix-en-Provence : 04 84 49 22 76

Bureau Bordeaux : 05 87 48 00 79